

TAXES D'URBANISME

VALEURS FORFAITAIRES APPLICABLES

Type de construction ou d'aménagement	2022	2023	2024	2025	2026
Construction dont la surface est supérieure ou égale à 5 m²	820 € / m² hors Île-de-France 929 € / m² en Île-de-France	885 € / m² hors Île-de-France 1 003 € / m² en Île-de-France	914 € / m² hors Île-de-France 1 036 € / m² en Île-de-France	930 € / m² hors Île-de-France 1 054 € / m² en Île-de-France	892 € / m² hors Île-de-France 1 011 € / m² en Île-de-France
Piscine	200 € / m²	250 € / m²	258 € / m²	262 € / m²	251 € / m²
Place de stationnement	2 000 € / place (ou jusqu'à 5 000 € sur délibération)	2 500 € / place (ou jusqu'à 5 000 € sur délibération)	3 000 € / place (ou jusqu'à 6 000 € sur délibération)	3 052 € / place (ou jusqu'à 6 000 € sur délibération)	2 928 € / place (ou jusqu'à 5 857 € sur délibération)
Panneaux photovoltaïques fixés au sol	10 € par m² de surface de panneau	10 € par m² de surface de panneau	10 € par m² de surface de panneau	10 € par m² de surface de panneau	10 € par m² de surface de panneau
Éolienne de plus de 12 mètres	3 000 € / éolienne	3 000 € / éolienne	3 000 € / éolienne	3 000 € / éolienne	3 000 € / éolienne
Emplacement d'habitation légère de loisirs (HLL)	10 000 € / place	10 000 € / place	10 000 € / place	10 000 € / place	10 000 € / place
Emplacement de tente, caravane ou résidence mobile de loisirs	3 000 € / place	3 000 € / place	3 000 € / place	3 000 € / place	3 000 € / place
TAUX DÉPARTEMENTAL					
SARTHE	1,80 % TAP/0,40 %	1,80 % TAP/0,40 %	1,80 % TAP/0,40 %	1,80 % TAP/0,40 %	1,80 % TAP/0,40 %